

Compte-rendu du conseil d'école n°3
Maternelle des Recollets
28 juin 2014

Présents

Directrice : Annie Cousin

Enseignants : Yveline Jacq-Corbin, Annie Dorival, Emmanuelle Bal (remplaçante de Florence Gallay), Julie Mendy, Caroline Galchenko, Marion Lapchin, Elisabeth Cabrelli, Anna Dominguez, Edouard Cance (remplaçant de Fabienne Quentel), Geneviève Senabre (nouvelle arrivée dans l'école)

Responsable Education Ville : Michel Pierre-Paul

Mairie : Dante Bassino

Représentants des parents : Pascale Marin, Cléa Damamme, Caroline Masson, Cécile-Marie Guyot-Touscoz

Absents excusés : Monique Duguet-Boyer (remplaçante de Marie-Christine Moncel), M. Bensaïd (DDEN), Médecin Scolaire, Pascal Durrieu (représentant de la Mairie).

Madame Annie Cousin présente les trois parties du conseil et l'ordre du jour :

- préambule et mot des parents
- vie de l'école
- point Mairie

Préambule au Conseil d'école

Madame Cousin estime que les difficultés de l'année sont connues de tous, qu'il n'y a pas lieu de revenir dessus si ce n'est pour éviter qu'elles ne se reproduisent, et pour les dépasser. Elle dit la volonté commune d'aller de l'avant.

Madame Cousin dit l'importance de distinguer «apprentissage» et «éducatif» ; il est important que chacun soit dans sa fonction, pour y être reconnu.

A ce sujet il ne semble pas pertinent d'avoir un cahier de liaison commun aux temps scolaires et peri-scolaires. Un cahier commun est propice à des confusions entre les différents intervenants. D'autre part, le cahier peut servir à des échanges qui sans être strictement confidentiels n'ont pas à être trop largement répandus.

La communication des représentants de parents (organisations d'évènements, élections, etc) peut, pour des questions de commodité, passer par les enseignants, qui la distribuent mais ne la collent pas dans leurs cahiers de correspondance.

Bilan de l'année, par les représentants des parents

Un parent exprime la reconnaissance et la confiance des familles face aux efforts faits, par exemple pour pallier les absences. Les parents ont conscience des progrès de leurs enfants, ils y voient le résultat de ces efforts.

Il y a eu cependant des difficultés de communication, mais les parents ont bon espoir d'une amélioration. Leur souhait est d'ailleurs de motiver plus de parents à s'engager, à un moment ou plusieurs des représentants s'apprêtent à passer la main, leurs enfants quittant l'école.

Madame Cousin redit toute l'importance de la présence des parents et le rôle qu'ils ont à jouer à l'école. Leur investissement sur l'enquête de la mise en place des nouveaux rythmes et leur présence aux conseils d'école le montrent.

Un enseignant intervient pour remarquer qu'avant même cette année, les parents sont globalement moins investis – et un représentant de parents ajoute que lorsque les familles sont moins investies, elles n'en viennent pas moins solliciter l'aide des représentants en cas de soucis.

Vie de l'école

Madame Cousin annonce que les rendez-vous d'inscriptions en petite Section continuent. Des mercredis d'immersion ont été organisés, qui ont donné satisfaction.

L'effectif est actuellement de 237 et pourrait monter à 240. La répartition se fera donc a priori selon la clé suivante :

83 PS / 78 MS / 76 GS

soit :

3 classes de PS à 23 chacune

1 classe de PS/MS à $14+8=22$

3 classes de MS à $23 + 23 + 24$

3 classes de GS à $25 + 25 + 26$

... ce qui fait une moyenne de 23.7 le niveau des grands étant le plus chargé.

L'équipe enseignante est relativement stable avec deux départs : Mmes Moncel et Gallay, qui entraînent deux arrivées : Mmes Ettig et Senabre.

Point sur les sorties et les fêtes

Madame Cousin dit que beaucoup de sorties ont pu avoir lieu, une sortie des Grandes Sections est encore à venir – elle a lieu tardivement pour une question de disponibilités des bus. Madame Cousin rappelle les règles pour les sorties hors proximité, et qu'on ne peut pas transiger avec les normes d'encadrement. Une sortie a dû être annulée faute de parents en nombre suffisant.

Un représentant des parents émet le vœux que les appels à bonnes volontés soient diffusés le plus tôt possible, un enseignant observe que de toute manière les parents doivent souvent attendre les derniers jours pour confirmer leur disponibilité.

Parmi les festivités de cette année, il faut noter la fête de l'école, la grande expo sur le « Temps » dans le préau, mais aussi les petits déjeuners qui ont eu lieu dans toutes les classes, à raison de un ou deux par an, à l'instigation des enseignants qui choisissent cette forme pour partager le travail fait avec les familles.

Un parent souligne que les familles apprécient la formule.

Les parents de certaines classes ont pu assister à de petites chorales, à un spectacle de comptines, à la chasse à l'ours, etc. Ces événements s'adressent spécifiquement aux parents de la classe concernée. De manière exceptionnelle, la mère d'un élève d'une autre classe a pu y être conviée, mais seulement en sa qualité de chercheuse dans le domaine.

La fête de l'école a été prise en charge par les parents, et a été une très belle réussite, à tous points de vue. Cette réussite a été rendue possible par la forte mobilisation des familles, sans qui rien n'eut été possible.

Cependant les parents regrettent l'absence quasi générale des enseignants lors de cette fête. Une discussion s'ensuit sur ce qui était attendu lors de divers moments festifs (fête de la galette, etc), les parents et les enseignants n'en ayant pas gardé le même souvenir.

Madame Cousin fait le constat général que depuis que la semaine est continue, sur 5 jours, le samedi matin a été désinvesti par les enseignants. Ce constat n'est pas fait sur notre seule école, mais est partagé par les directeurs de la circonscription.

Exposition sur le temps

Cette exposition sur trois jours a été vue par les parents mais aussi par les classes. Cependant le pot de clôture n'a pas attiré beaucoup de familles. Un parent estime qu'il eut été judicieux de grouper la fête de l'école et cette exposition, ce qui pose la question de la disponibilité des enseignants. Enseignants et parents partagent le constat d'une divergence de leurs vues respectives sur leur disponibilité.

Il sera utile d'en reparler pour trouver le bon moment commun pour ces temps de rencontre.

Cinémathèque Robert Lynen :

Il semblerait que le projet puisse continuer finalement. Mme Cousin a réinscrit l'école pour le prêt de films.

Point coop

L'enseignante en charge des comptes présente le bilan : il reste 5.600 euros en solde, ce qui indique assez la générosité des familles. La fête de l'école a coûté 325 euros. Nous avons le projet d'acheter pour 1.500 à 2.000 euros de vélos, car ils sont très sollicités et s'usent rapidement.

Bureau des élections : deux parents sont disponibles pour organiser les élections de représentants l'an prochain, ce qui correspond à ce que demandent les règles officielles.

Point Mairie

Intervention de Michel Pierre-Paul, le responsable Education/Ville. Il se félicite de la qualité des animateurs, peu absents et ponctuels en général. Il annonce que l'EPListe est remplacée à la rentrée.

Deux ou trois familles seulement se sont plaintes, parce que leur enfant ne mange rien à la cantine, ou de manière peu équilibrée, et qu'elles souhaitent qu'on les laisse faire. Cela est géré au cas par cas avec les familles.

Il y aura un animateur de moins l'an prochain car nous avons été surdotés cette année à cause de la mise en place des nouveaux rythmes.

Les parents trouvent que le moment portes ouvertes sur l'ARE le 14 mars était une très bonne idée même si peu de parents ont pu venir. Ils souhaitent que cela se fasse plus tôt au mois d'octobre. Pour l'instant rien n'est encore défini à ce niveau pour l'organisation et les associations intervenantes.

Le centre de loisirs de l'été aura lieu sur l'école.

L'organisation du ménage doit aussi être revue. Certains contrats ont été arrêtés pour les personnels en CDD. Nous n'avons aucune visibilité sur ce qui se passera à la rentrée.

Problèmes matériels récurrents

Les siphons dysfonctionnent, car la pente est insuffisante à l'évacuation de l'eau usée. Le problème est ancien, et a priori difficile à résoudre sans travaux considérables.

Les portes coupe-feu ne se bloquent pas, ce qui fait qu'il faut sans cesse les ouvrir lors des passages de classe. Surtout, elles présentent en leur milieu un joint qui fait qu'elles ne rempliraient pas leur fonction en cas d'incendie. Monsieur l'Inspecteur est intervenu, mais le problème perdure. Ce n'est pas admissible et tous doivent prendre très au sérieux cette question, qui met en cause la sécurité des enfants.

Suite à la visite de la commission de sécurité, des conduites de gaz, au sous sol, doivent être plâtrées.

Une grille a été posée, qui délimite l'enceinte de l'école et la sépare de la rue. Les travaux ne sont pas entièrement finis – à terme elles ouvriront à deux battants dès que le système électrique sera opérationnel.

Un ravalement est prévu sans qu'une date soit fixée. Des fuites sont signalées sur les terrasses.

La demande de repositionner les panneaux d'affichage à l'extérieur comme il était prévu avant les travaux est réitérée.

Dans l'ensemble, les petits travaux sont honorés.

Produits d'entretien

L'école a bénéficié de moins d'argent que par le passé alors même que la consommation avait augmenté. Une rallonge a été attribuée cependant la lessive ECO LINGE est un produit indiqué comme étant fortement allergène.

Un parent émet l'hypothèse qu'il s'agit peut-être d'un produit de même classe que par le passé, mais que la réglementation étant de plus en plus contraignante, les étiquetages sont de plus en plus draconiens.

Madame Cousin répond qu'elle aimerait pour le moins avoir confirmation des services municipaux CASPE que cette lessive convient pour de jeunes enfants. Un courrier de sa part à la mi juin n'a pas encore reçu de réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé.

Présidente :Mme Cousin ,directrice

Secrétaire :Mr Cance ,enseignant

Parent d'élève élu : Mme